



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage

Montréal

Québec

H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)

Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OCPR-Bois & Mat. de construction	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6MON-150003/A	Date 2016-01-19
Client Reference No. - N° de référence du client E6MON-15-0003	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$MTA-550-13697
File No. - N° de dossier MTA-5-38222 (550)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-15	
Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE	
Delivery Required - Livraison exigée .	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guernon (mta550), Émile	Buyer Id - Id de l'acheteur mta550
Telephone No. - N° de téléphone (514)496-3585 ()	FAX No. - N° de FAX (514)496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA Divers Ministères Voir Annexe Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TITRE:

**DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES PRINCIPALE
POUR LE BOIS ET DIVERS MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION.**

Vous trouverez trois (3) demandes d'offre à commandes, de quatre (4) mois chacune, identifiées de la façon suivante: E6MON-150003/A, /01/A et /02/A, que vous devez nous retourner aux dates et heures indiquées.

Ci-joint en annexe un calendrier des dates de fermeture pour faciliter le suivi dans le dossier.

Votre première soumission 01/A devra être reçue à nos bureaux avant 14h00 heures le 15 mars 2016 (HNE) pour la (1ère) première période soit celle prévue pour les mois suivants : Avril, Mai, Juin et Juillet 2016.

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Émile Guernon (514-496-3585).

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

CALENDRIER DES DATES DE FERMETURE DES SOUMISSIONS

HEURES DE FERMETURE DES SOUMISSIONS: 14:00 HEURES

RÉFÉRENCE # DOSSIER: MTA-5-38222

RÉFÉRENCE # SOUMISSION : E6MON-150003

**USAGERS: TOUS LES MINISTÈRES ET
ORGANISMES FÉDÉRAUX
DANS LA RÉGION DE QUÉBEC**

DATES DE FERMETURE	PÉRIODE/DURÉE QUATRE (4) MOIS	NO D'IDENTIFICATION DE LA PÉRIODE
15 NOVEMBRE 2016	DECEMBRE 2016, JANVIER, FEVRIER ET MARS 2017	E6MON-150003/A Troisième période
15 MARS 2016	AVRIL, MAI, JUIN ET JUILLET 2016	E6MON-150003/01/A Première période
12 JUILLET 2016	AOÛT, SEPTEMBRE, OCTOBRE ET NOVEMBRE 2016	E6MON-150003/02/A Deuxième période

TROISIÈME PÉRIODE: E6MON-150003/A

DU 1 DECEMBRE 2016 AU 31 MARS 2017

DESCRIPTION : Fournir au fur et à mesure des besoins du bois et divers matériaux de construction.

AUCUNE QUANTITÉ MINIMALE N'EST GARANTIE.

FIXATION DES PRIX :

Voir les annexes «A à E» pour la région de l'OUEST du Québec et «F à J» pour la région de l'EST du Québec.

CRITERES IMPORTANTS:

LIVRAISON - COMMANDE

Livraison régulière : La livraison devra se faire dans **un délai de deux (2) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

Livraison spéciale : La livraison devra se faire dans **un délai de quatre (4) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

POINT FAB

Le prix DOIT être FAB destination, y compris tous frais de livraison, en dollars canadiens pour toute commande subséquente à l'offre à commandes.

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. **Voir Annexe «N» ci-jointe.**

CLAUSE DE PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI -

Prendre connaissance de la clause «Attestation d'offre» dans la Partie 5.1.2

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

COMMANDES SUBSÉQUENTES, DURANT LA TROISIÈME PÉRIODE

Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être placées **du 1 décembre 2016 au 31 mars 2017.**

LIMITATION FINANCIÈRE - COMMANDES INDIVIDUELLES

Les commandes individuelles subséquentes à la présente offre à commandes ne doivent pas dépasser **40,000.00\$** (Taxes applicables incluses)

S.V.P. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES CLAUSES ET CONDITIONS, CRITÈRES D'ÉVALUATION ETC...QUI SUIVENT S'APPLIQUERONT À CHACUNE DES PÉRIODES DONT VOUS TROUVEREZ COPIES CI-JOINTES, TELLES QUE ;

E6MON-150003/01/A = PREMIÈRE PÉRIODE = 1 AVRIL 2016 AU 31 JUILLET 2016
E6MON-150003/02/A = DEUXIÈME PÉRIODE = 1 AOÛT 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016
E6MON-150003/A = TROISIÈME PÉRIODE= 1 DÉCEMBRE 2016 AU 31 MARS 2017

Représentants du fournisseur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement
4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentations des offres
3. Demandes de renseignements - demande d'offre à commandes
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION, MÉTHODE DE SÉLECTION ET ATTESTATIONS

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

PARTIE 6 - EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre
2. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement
3. Clauses et conditions uniformisées
4. Durée et délai de livraison de l'offre à commandes

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5. Responsables
6. Utilisateurs désignés
7. Instrument de commande
8. Limite des commandes subséquentes
9. Limitation financière
10. Ordre de priorité des documents
11. Attestations
12. Lois applicables

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Énoncé des besoins
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Paiement
5. Instructions pour la facturation
6. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes :

Annexes «**A à E**»- Énoncé des besoins - Fixation de prix - Région de l'**Ouest du Québec**

Annexes «**F à J**» - Énoncé des besoins - Fixation de prix - Région de l'**Est du Québec**

Annexe «**K**» - Adresses multiples livraison - Exigences et délais de livraison (Détails importants)

Annexe «**L**» - Exigences relatives à la sécurité *reliées au SCC seulement*

Annexe «**M**» - Rapport à tous les quatre (4) mois (*exemple seulement*)

Annexe «**N**» - Liste complète des administrateurs

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit:

- Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;
- Partie 2 Instructions à l'intention des offrants: renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;
- Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;
- Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection;
- Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;
- Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances: comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et
- Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent:
- 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;
- 7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Liste des annexes :

Annexes «**A à E**»- Énoncé des besoins - Fixation de prix - Région de l'**Ouest du Québec**

Annexes «**F à J**» - Énoncé des besoins - Fixation de prix - Région de l'**Est du Québec**

Annexe «**K**» - Adresses multiples livraison - Exigences et délais de livraison (Détails importants)

Annexe «**L**» - Exigences relatives à la sécurité *reliées au SCC seulement*

Annexe «**M**» - Rapport à tous les quatre (4) mois (*exemple seulement*)

Annexe «**N**» - Liste complète des administrateurs

2. Sommaire

Demande d'offre à commandes principale régionale (OCPR) pour la fourniture, au fur et à mesure des besoins du bois et divers matériaux de construction détaillés aux annexes A à E et/ou F à J, à être expédiés FAB Destination, y compris tous frais de livraison, à tous les ministères et organismes fédéraux localisés dans la région de l'Ouest du Québec incluant Montréal et les environs, Laval, Drummondville, Cowansville, Ste-Anne des Plaines, La Macaza, Joliette et autres ainsi que la région de l'Est du Québec qui comprend Québec métropolitain, Donnacona, Valcartier et autres, tels qu'indiqués aux annexes «A à E» et/ou «F à J» ci-jointes.

L'offre à commandes résultante de ce processus sera en vigueur pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Aucune quantité minimale n'est garantie.

2.1 « Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). »

3. Exigences relatives à la sécurité reliée au SCC seulement - VOIR ANNEXE «L» ci-jointe.

Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité stipulées à l'annexe "L" - Discipline générale et sécurité interne et s'avèrent reliées au Service Correctionnel du Canada seulement.

4. Compte rendu

Après l'émission d'une offre à commandes, les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offre à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les **15 jours ouvrables**, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans *le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

2006 (2015-07-03) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

1.1 Clause du guide des CCUA

Référence du CCUA	Section	Date
A3015T	Attestation - Soumission	2014/06/26
B3000T	Produits équivalents	2006/06/16
M1004T	Condition du Matériel	2011/05/16

2. Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offre à commandes.

3. Demande de renseignements - Demande d'offres à commandes

3.1. Communications - en période d'invitation

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes **au moins DIX (10) jours civils** avant la date de clôture de la demande d'offre à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière

suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère “exclusif” doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent.

Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les offrants.

4. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1. Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I: offre technique (1 copie papier).

Section II : offre financière (1 copie papier) et 1 copie électronique sur CD ou DVD.

Section III: attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

1.1 Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement soit aux annexes «A à E» et/ou «F à J». Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les offrants à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Voir Annexes «A à E» et/ou «F à J» ci-jointes.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec la Base de paiement/Prix unitaires détaillée dans les annexes «A à E» et/ou «F à J» ci-jointes. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.2 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

a) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

b) () les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

1.3 Fluctuation du taux de change

[C3011T \(2013-11-06\), Fluctuation du taux de change](#)

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

- A) Acceptation des conditions et autres termes établis dans la demande d'OAC.
- B) Conformité à la description des besoins énoncés aux Annexes «A à E» **et/ou** «F à J».
- C) **Prix fermes** FAB Destination, y compris tous frais de livraison, sont requis sur un **minimum de 40% du total des articles énoncés aux Annexes «A à E» et/ou sur un minimum de 40% du total des articles énoncés aux annexes «F à J».**

- D) Conformité aux exigences et délais de livraison - Annexe «K»
- E) Conformité aux méthodes d'établissements des prix proposés

1.2 Évaluation financière

1.2.1 Évaluation

Clause du *Guide des CCUA*

M0222T (2013-04-25) Évaluation du prix

PRIX FERMES incluant tous les frais de livraison aux multiples endroits indiqués à l'annexe «K» tout en incluant Valcartier et La Macaza.

Fixation des prix -

Voir annexes «A à E» pour la région de l'Ouest du Québec et «F à J» pour la région de l'Est du Québec ci-jointes.

1.2.2. Méthode de calcul utilisé

Le prix total de l'offre pour fins d'évaluation seulement sera calculé en multipliant les prix unitaires par les quantités estimatives indiquées aux Annexes "A à E" et/ou "F à J".

L'offre recevable avec le total du prix évalué le plus bas par région sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

1.2.3 - Évaluation du prix

1. Le prix de l'offre sera évalué comme suit :

a) les offrants établis au Canada doivent proposer des prix fermes, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, et les taxes applicables exclues.

b) les offrants établis à l'étranger doivent proposer des prix fermes, les droits de douane, les taxes d'accise canadiens et les taxes applicables exclues. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens payables par le Canada seront ajoutés, pour les besoins de l'évaluation seulement, aux prix présentés par les offrants établis à l'étranger.

2. Sauf lorsque la demande d'offres à commandes (DOC) précise que les offres doivent être soumises en dollars canadiens, les offres soumises en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation.

Pour les offres soumises en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada en vigueur à la date de clôture de la DOC, ou à une autre date précisée dans la DOC, sera utilisé comme facteur de conversion.

3. Bien que le Canada se réserve le droit d'émettre l'offre à commandes FAB usine ou FAB destination, le Canada demande que les offrants proposent des prix FAB usine ou point d'expédition et FAB destination. Les offres seront évaluées sur une base FAB destination.

4. Pour les fins de la DOC, les offrants qui ont une adresse au Canada sont considérés comme étant des offrants établis au Canada, et les offrants qui ont une adresse à l'extérieur du Canada sont considérés comme étant des offrants établis à l'étranger. (M0222T - 2013-04-25)

2. Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* [M0031T](#) (2007/05/25), Méthode de sélection

2.1 Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas par région (région de l'Ouest et l'Est du Québec) sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Note: Le Canada compte émettre un maximum d'une offre à commandes par région (région de l'Ouest et/ou l'Est du Québec) aux fournisseurs qui répondent à toutes les exigences et critères énoncés en détail dans la présente et ce, afin d'assurer l'approvisionnement à tous les ministères-clients et organismes fédéraux situés dans les régions compte tenu des emplacements géographiques.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette

demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms (Voir Annexe «N» ci-jointe)

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

1.2. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

1.3 Livraison

Les livraisons seront complétées selon les délais exigés tels que :
(A être complété par les offrants)

Livraison régulière : Dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

Livraison spéciale : Dans un délai maximum de quatre (4) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

OUI : _____

NON : _____

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

1 Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement (Voir Annexe «L» ci-jointe)

Aucune enquête de sécurité n'est exigée, puisqu'il n'y a aucun accès à des renseignements ou à des biens de nature délicate. Au besoin, le personnel de l'entrepreneur sera accompagné dans des secteurs particuliers de l'établissement ou de l'unité opérationnelle si les membres du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC) ou des personnes autorisées par ce dernier à agir en son nom le jugent nécessaire.

Avant d'être admis dans l'établissement ou l'unité opérationnelle, le personnel de l'entrepreneur doit se soumettre à une vérification de son identité et de ses renseignements effectuée par le SCC auprès du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et doit respecter les exigences de l'établissement en ce qui a trait aux fouilles. Le SCC se réserve le droit de refuser, en tout temps, l'accès à l'établissement ou à une unité opérationnelle, ou à une partie de ces installations, à tout membre du personnel de l'entrepreneur.

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

1. Offre

1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément à l'énoncé des besoins reproduit aux annexes «A à E» et/ou «F à J» ci-jointes.

2. Exigences relatives à la sécurité reliées au SCC seulement (Voir Annexe «L» ci-jointe)

Aucune enquête de sécurité n'est exigée, puisqu'il n'y a aucun accès à des renseignements ou à des biens de nature délicate. Au besoin, le personnel de l'entrepreneur sera accompagné dans des secteurs particuliers de l'établissement ou de l'unité opérationnelle si les membres du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC) ou des personnes autorisées par ce dernier à agir en son nom le jugent nécessaire.

Avant d'être admis dans l'établissement ou l'unité opérationnelle, le personnel de l'entrepreneur doit se soumettre à une vérification de son identité et de ses renseignements effectuée par le SCC auprès du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) et doit respecter les exigences de l'établissement en ce qui a trait aux fouilles. Le SCC se réserve le droit de refuser, en tout temps, l'accès à l'établissement ou à une unité opérationnelle, ou à une partie de ces installations, à tout membre du personnel de l'entrepreneur.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *[Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat)* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2005 (2015-09-03), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les achats payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'**annexe « M »**. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées tous les quatre (4) mois:

***** Faire parvenir les rapports par courriel à *****

queocprmtl.quermsomtl@tpsgc-pwgsc.gc.ca

et c.c. à :

emile.guernon@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Voici la répartition des rapports :

Première période : Du 1 avril 2016 au 31 juillet 2016;

Deuxième période : du 1 août 2016 au 30 novembre 2016;

Troisième période : du 1 décembre 2016 au 31 mars 2017.

Les données doivent être présentées au responsable ci-haut mentionnée dans les **15 jours civils** suivant la fin de la période de référence.

4. Durée de l'offre à commandes

4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées et les services être rendus **du 1 avril 2016 au 31 mars 2017**.

4.2 Exigences et délais de livraison exigés

Livraison régulière : La livraison devra être effectuée dans un **délai maximum de deux (2) jours ouvrables** suivant à la réception d'une commande subséquente.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Livraison spéciale : La livraison devra être effectuée dans un **délai maximum de quatre (4) jours ouvrables** suivant à la réception d'une commande subséquente.

5. Responsables

5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : Émile Guernon
Titre : Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 800 rue de la Gauchetière, Portail Sud-Est, 7ième étage
Montréal, Qc
H5A 1L6
Téléphone : 514-496-3585
Télécopieur : 514-496-3822
Courriel : emile.guernon@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant

(Le représentant de l'offrant sera identifié dans l'offre à commandes.)

Nom du représentant : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur: _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Adresse électronique : _____

6. Utilisateurs désignés

Les utilisateurs désignés autorisés à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes sont: les ministères et organismes du gouvernement fédéral situés dans la province de Québec:

Région de Montréal et les environs.

Le territoire de la région de l'Ouest du Québec s'étend à l'ouest de l'axe de Sherbrooke, Trois-Rivières, Montréal, jusqu'à la frontière de l'Ontario (excluant la région de la capitale nationale); il couvre tout le nord de la province alors qu'au sud, il se rend jusqu'à la frontière américaine.

Région de Québec et les environs.

Le territoire de la région de Québec comprend Québec, le grand Québec Métropolitain, la base de Valcartier à Courcellette, Donnacona et autres.

7. Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes, ou un document électronique.

8. Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser **40,000.00\$** (Taxes applicables incluses).

TOUTE COMMANDE SUBSÉQUENTE DESTINÉE DANS LA RÉGION LA MACAZA, DEVRA ÊTRE D'UN MINIMUM D'ACHAT DE \$ 1,500.00

9. Limitation financière - N/A

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;

- c) les conditions générales 2005 (2015-09-03), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services;
- d) les conditions générales 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens complexité moyenne s'applique au contrat et font partie intégrante;
- e) Annexes «A à E» et «F à J», Besoin et Fixation de prix;
- f) Annexe «K» - Exigences et délais de livraison;
- g) Annexe «L» - Discipline générale et sécurité interne reliée au SCC seulement;
- h) Annexe «M» - Rapport à tous les quatre (4) mois; *Exemple seulement*

- i) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre), _____ (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le _____ » ou « telle que modifiée le _____ ») et insérer la ou les dates de la ou des clarifications ou modifications).

11. Attestations

11.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

12. Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (*Sera complété au moment de l'émission de l'offre à commandes résultante*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

1. Énoncé des besoins

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

2. Clauses et conditions uniformisées

2.1 Conditions générales

2010A – (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de **2010A – (2015-09-03)**, Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit au point de vente.

3. Durée du contrat

3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes, soit à la Partie 7 - A - point 4.2.

Livraison régulière : La livraison devra être effectuée dans un **délai maximum de deux (2) jours ouvrables** suivant à la réception d'une commande subséquente.

Livraison spéciale : La livraison devra être effectuée dans un **délai maximum de quatre (4) jours ouvrables** suivant à la réception d'une commande subséquente.

4. Paiement

4.1 Base de paiement - Voir les annexes «A à E» et/ou «F à J».

4.2 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* H1000C (2008-05-12) Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

4.3 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

4.4 Paiement par carte de crédit

La carte de crédit suivante est acceptée : _____.

OU

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées : _____ et _____.

5. Instructions pour la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément aux renseignements prévus dans l'article 10, Présentation des factures, de 2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens ou services (complexité moyenne).

6. Clause du guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16
B2004C	Bois - Estampillage de la classe	2006-06-16
B7500C	Marchandises excédentaires	2006-06-16
C2000C	Taxes - entrepreneur établi à l'étranger	2007-11-30
C2605C	Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger	2008-05-12
G1005C	Assurances	2008-05-12

ANNEXES «A» à «E»

REGION DE **L'OUEST** DU QUEBEC dont;
Montréal et les environs; Laval, Ste-Anne-des-Plaines,
Drummondville, Cowansville, Joliette,
La Macaza et autres.

ÉNONCÉ DES BESOINS -FIXATION DE PRIX

VOIR LES FICHIERS EN FORMAT EXCEL (A télécharger)

ANNEXES «F» à «J»

REGION DE **L'EST** DU QUEBEC dont ;
Québec, Donnacona et Valcartier

ÉNONCÉ DES BESOINS -FIXATION DE PRIX

VOIR LES FICHIERS EN FORMAT EXCEL (A télécharger)

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «K»

ADRESSES DE LIVRAISON ET DETAILS IMPORTANTS

Cette page est laissée en blanc intentionnellement

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

LIVRAISON SCC - (Divers établissements)	
Adresses de livraison	Particularités
Établissement Montée St-François 600, Montée St-François Laval (Québec) H7C 1S5	
Centre fédéral de formation 205, Montée St-François Laval (Québec) H7C 1P1	<u>IMPORTANT:</u> Tout véhicule effectuant la livraison au Centre fédéral de formation ne doit pas excéder une hauteur de 11'4".
Établissement Leclerc 400, Montée St-François Laval (Québec) H7C 1S7	
Établissement Ste-Anne-des-Plaines 244, Montée Gagnon Ste-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0	
Établissement Archambault 242, Montée Gagnon Ste-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0	
Centre régional de réception 244, Montée Gagnon Ste-Anne-des-Plaines (Québec) J0N 1H0	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «K» (suite)

Établissement Joliette 400, rue Marsolais Joliette (Québec) J6E 8V4	
Établissement Cowansville 400, Fordyce Cowansville (Québec) J2K 3N7	<u>IMPORTANT:</u> Les palettes ne doivent jamais excéder six (6) pieds de hauteur, épaisseur de la palette incluse.
Établissement Drummond 2025, boul. Jean-de-Brébeuf Drummondville (Québec) J2B 4T5	
Établissement Donnacona 1537, route 138 Donnacona (Québec) G3M 1C9	
Etablissement LaMacaza 321 Chemin de l'Aéroport La Macaza, Qc JOT 1R0	

CONSTRUCTION CORCAN
190 MONTEE ST-FRANCOIS
LAVAL, QUEBEC
H7C 1S5

CONSTRUCTION CORCAN
246 MONTEE GAGNON
STE-ANNE-DES-PLAINES, QUEBEC
J0H 1H0

LES HEURES DE LIVRAISON POUR ACCÉDER AUX ÉTABLISSEMENTS SONT :

**DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF LES JOURS FÉRIÉS)
DE 08:00 À 11H30 ET 13H00 À 15H30**

ANNEXE «L»

Exigences de sécurité reliées au SCC seulement

Service Correctionnel du Canada (SCC) - Divers établissements

Établissements **-région de l'Ouest et l'Est du Québec**
comprendront plusieurs sites de livraison dont;

Montréal et les environs, Laval , Drummondville,
Cowansville, Ste-Anne-des-Plaines, Joliette, La Macaza,
Québec et Donnacona.

Tous les employés de l'entrepreneur ou de ses sous-traitants qui devront avoir accès aux établissements du SCC devront compléter le formulaire sécuritaire CSC/SCC 1279. Le SCC se réserve le droit de refuser les employés de l'entrepreneur qui ne rencontrent pas les normes minimales de sécurité du SCC. Aucune compensation financière ne sera accordée au fournisseur pour des employés refusés d'accès.

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

		PROTECTED / PROTÉGÉ A <input type="checkbox"/> B <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> ONCE COMPLETED / UNE FOIS REMPLI	
INSTITUTIONAL ACCESS CPIC CLEARANCE REQUEST		ACCÈS À UN ÉTABLISSEMENT DEMANDE DE VÉRIFICATION DU DOSSIER AU CIPC	
Institution - Établissement		Request received / Demande reçue le	Date (YYYYMMDD) - (AAAA/MM/DD)
		PUT AWAY ON FILE / CLASSER AU DOSSIER ➔ 3170-12	
A. PERSONAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			
Surname / Nom de famille		Full name (no nicknames or initials) / Nom au complet (pas de surnoms ou d'initiales)	
		Maiden name (if applicable) / Nom de jeune fille (s'il y a lieu)	
Date of birth (YYYYMMDD) / Date de naissance (AAAA/MM/JJ)	Place of birth - Lieu de naissance / City/Town - Ville ou municipalité	Province/State - Province ou état	Country - Pays
B. PHYSICAL DESCRIPTION - DESCRIPTION PHYSIQUE			
<input type="checkbox"/> Male / Homme	<input type="checkbox"/> Female / Femme	Height - Grandeur	Weight - Poids
		Eye color - Couleur des yeux	Hair color - Couleur des cheveux
C. ADDRESS - ADRESSE			
Street - Rue	City/Town - Ville ou municipalité	Province	Postal Code - Code postal
		Telephone number - Numéro de téléphone / Home - Domicile	Work - Bureau
Representing (name of company/organization) - Représente (nom de la compagnie ou de l'organisation)			
D. GENERAL INFORMATION - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX			
Have you ever been convicted of a criminal offence for which you have not been granted a pardon, or an offence for which you have been granted a pardon and such a pardon has been revoked? / Avez-vous déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle pour laquelle on ne vous a pas octroyé un pardon ou d'une infraction pour laquelle on vous a octroyé un pardon qui a été révoqué?			
		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
Do you personally know of any person incarcerated in a correctional facility? / Connaissez-vous personnellement une personne qui est incarcérée dans un établissement correctionnel? If so, provide name - Si oui, fournir son nom :			
		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
Do you have any reason to believe coming into contact with this person could pose a risk to you or their personal safety? / Avez-vous des raisons de croire que le fait d'entrer en contact avec cette personne pourrait présenter un risque pour votre sécurité personnelle ou la sienne?			
		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
Are you related/associated to an inmate or on an inmate's visiting list? / Êtes-vous apparenté ou associé à un détenu ou inscrit sur la liste des visiteurs d'un détenu?			
		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
If you have answered YES to any of the above, please explain below. - Si vous avez répondu OUI à une des questions ci-dessus, veuillez fournir une explication ci-après.			
➔			
E. SIGNATURE (When sections A to E are filled out completely, please return the completed form to the institution for approval.) / (Une fois que les sections A à E ont été remplies, veuillez retourner le formulaire dûment rempli à l'établissement aux fins d'approbation.)			
In making this application, I hereby give the Correctional Service of Canada my consent to use the information provided on this form to conduct such inquiries with police authorities as may be necessary to ascertain my suitability. Finally, I acknowledge that the Correctional Service of Canada has no responsibility for any harm that may come to me in the course of my activities, except where such harm is a direct result of negligence on the part of an employee(s) of the Service. / En soumettant la présente demande, j'autorise le Service correctionnel du Canada à se servir des renseignements fournis dans le formulaire afin de mener, auprès des services de police, toute enquête jugée nécessaire pour vérifier mon admissibilité. Par ailleurs, je conviens que le Service correctionnel du Canada ne peut être tenu responsable d'un préjudice subi dans le cadre de mes activités sauf si ce préjudice est directement attribuable à la négligence d'un ou de plusieurs employés du Service.		NOTE: Access may be denied for submitting false information. Passes may be issued for those receiving clearance and approval. / NOTA : Tout demandeur qui fournit de faux renseignements peut se voir refuser l'accès à l'établissement. Un laissez-passer peut être émis aux demandeurs dont la demande d'accès est approuvée.	
Applicant's signature - Signature du demandeur		Date (YYYYMMDD) - (AAAA/MM/JJ)	
F. FOR OFFICE USE ONLY - RÉSERVÉ AU SCC			
Reason for clearance - Motif justifiant la demande d'accès			
Department making the request (please print) / Unité qui émet la demande (en lettres moulées s.v.p.)		Signature of Division Head / Signature du chef de la division	Date (YYYYMMDD) - (AAAA/MM/JJ)
<input type="checkbox"/> No criminal record / Aucun casier judiciaire	<input type="checkbox"/> A possible criminal record # / Numéro du casier judiciaire	Last entry: / Dernière entrée :	
<input type="checkbox"/> An outstanding warrant/charge held by: / Auteur du mandat non exécuté/accusation en instance :			
SIGNATURES			
<input type="checkbox"/> Approved / Approuvée		<input type="checkbox"/> Not approved / Non approuvée	
Security Intelligence Officer / Agent de renseignements de sécurité		Institutional Head / Directeur de l'établissement	
Date (YYYYMMDD) / (AAAA/MM/JJ)	Date (YYYYMMDD) / (AAAA/MM/JJ)	The individual has been advised. - Le demandeur a été informé de la décision.	
		<input type="checkbox"/> Yes / Oui	<input type="checkbox"/> No / Non
		By: / Par :	
		Visit Review Board / Comité des visites	
		Date (YYYYMMDD) / (AAAA/MM/JJ)	
CSC/SCC 1279 (R-04-12) (Word Version) XP			
		Distribution Original - 3170-12	

ANNEXE «L» (suite)

- 1) Une pièce d'identité sera obligatoire pour avoir accès au site d'un pénitencier/établissement fédéral.**

- 2) Un (1) seul camion à la fois pourra accéder au quai de débarquement des marchandises. Par conséquent, le chauffeur devra attendre que le quai soit libéré pour y accéder.**

DISCIPLINE GÉNÉRALE ET SÉCURITÉ INTERNE

Toutes les règles, tous les règlements et toutes les procédures de sécurité qui sont applicables aux fonctionnaires employés du S.C.C. s'appliquent également à l'entrepreneur et à ses employés.

L'entrepreneur promet et convient de se conformer à tous les ordres permanents et autres règlements en vigueur sur les lieux où les travaux doivent être effectués et qui ont trait à la sécurité des personnes ou à la protection des biens.

Lorsqu'un membre du personnel de l'entrepreneur est témoin d'un acte illicite ou illégal de la part d'un ou de plusieurs détenus, il doit informer aussitôt un membre du S.C.C. et doit rédiger un rapport écrit sur l'incident en question, ceci pour sa propre sécurité et en conformité avec les règles de sécurité du S.C.C. Il pourra être appelé à témoigner au besoin à l'audience.

L'entrepreneur doit s'assurer que les personnes qu'il emploie directement ou indirectement aux fins de fournir les services prévus au présent contrat connaissent les articles 25 et 129 du Code criminel. L'article 118 prévoit qu'une personne qui refuse, sans excuse raisonnable, de prêter main-forte à un fonctionnaire public ou à un agent de la paix qui exécute son devoir, après un avis raisonnable portant qu'il est requis de le faire, ou qui l'entrava dans ses fonctions, est coupable d'une infraction. L'article 25 permet à une personne qui agit en s'appuyant sur des motifs raisonnables et probables d'employer la force nécessaire pour venir en aide à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public. Les articles 25 et 129 du Code criminel sont reproduits ci-dessous.

ANNEXE «L» (suite)

Extrait du Code criminel

Protection des personnes chargées de l'application de la loi

25.(1) (Protection des personnes autorisées) Quiconque est, par la loi, obligé ou autorisé à faire quoi que soit dans l'application ou l'exécution de la loi:

- a) à titre particulier,
- b) à titre d'agent de la paix ou de fonctionnaire public,
- c) pour venir en aide à un agent de la paix ou à un fonctionnaire public, ou
- d) en raison de ses fonctions est, s'il agit en s'appuyant sur des motifs raisonnables ou probables, fondé à accomplir ce qu'il lui est enjoint ou permis de faire et fondé à employer la force nécessaire pour cette fin.

25.(2) (Idem) Lorsqu'une personne est, par la loi, obligée ou autorisée à exécuter un acte judiciaire ou une sentence, cette personne ou toute autre personne qui l'assiste est, si elle agit de bonne foi, fondée à exécuter l'acte judiciaire ou la sentence, même si l'acte judiciaire ou la sentence est défectueuse ou si elle a été émise ou imposée sans juridiction ou au-delà de la juridiction.

25.(3) (Quand une personne n'est pas protégée) Subordonné au paragraphe (4), une personne n'est pas justifiée, aux fins du paragraphe (1), d'employer la force avec l'intention de causer, ou de nature à causer la mort ou des lésions corporelles graves, à moins qu'elle n'estime, pour des motifs raisonnables et probables, que cette force est nécessaire afin de se protéger elle-même ou de protéger toute autre personne sous ses soins, contre la mort ou contre des lésions corporelles graves.

25.(4) (Un agent de la paix qui empêche une évasion) Un agent de la paix qui procède légalement à l'arrestation, avec ou sans mandat, d'une personne pour une infraction au sujet de laquelle cette personne peut être appréhendée sans mandat, ainsi que toute personne aidant légalement l'agent de la paix, est justifiable, si la personne qui doit être appréhendée s'enfuit afin d'éviter l'arrestation, d'employer la force nécessaire pour empêcher cette fuite, à moins que l'évasion puisse être empêchée par des moyens raisonnables d'une façon moins violente.

ANNEXE «L» (suite)

129 (Infraction relatives aux agents de la paix) Quiconque:

- a) volontairement entrave un fonctionnaire public ou un agent de la paix dans l'exécution de son devoir ou toute personne prêtant main-forte à un tel fonctionnaire ou agent, ou lui résiste en pareil cas,
- b) omet, sans excuse raisonnable, de prêter main-forte à un fonctionnaire public ou à un agent de la paix qui exécute son devoir en arrêtant quelqu'un ou en préservant la paix, après un avis raisonnables portant qu'il est requis de le faire, ou
- c) résiste à une personne ou volontairement l'entrave dans l'exécution légitime d'un acte judiciaire contre des terres ou biens meubles ou dans l'accomplissement d'une saisie légale, est coupable
- d) d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans, ou
- e) d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité.

Extrait de la Loi sur le système Correctionnel et de la mise en liberté sous condition

Infractions punissables par procédure sommaire

45. Commet une infraction punissable par procédure sommaire quiconque:

- a) est en possession d'un objet interdit au-delà du poste de vérification d'un pénitencier;
- b) est en possession, en deçà de ce poste de vérification, d'un des objets visés aux alinéas b) ou c) de la définition d'«objets interdits»;
- c) remet des objets interdits à un détenu ou les reçoit de celui-ci;
- d) sans autorisation préalable, remet des bijoux à un détenu ou en reçoit de celui-ci;
- e) se trouve dans un pénitencier sans y être autorisé.

ANNEXE «L» (suite)

<<OBJETS INTERDITS>>

- a) Substances intoxicantes;
- b) armes ou leurs pièces, munitions ainsi que tout objet conçu pour tuer ou blesser ou modifiés ou assemblés à ces fins, dont la possession n'a pas été autorisée;
- c) explosifs ou bombes, ou leurs pièces;
- d) les montants d'argent, excédant les plafonds réglementaires, lorsqu'ils sont possédés sans autorisation;
- e) toutes autres choses possédées sans autorisation et susceptibles de mettre en danger la sécurité d'une personne ou du pénitencier.

CLAUSES PARTICULIÈRES

Il est expressément établi dans le présent contrat: qu'aucun ancien titulaire de charge publique qui déroge aux dispositions concernant l'après-mandat du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat ne doit directement en profiter; et que pendant toute sa durée, toute personne engagée pour son exécution doit observer les principes du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Si, pendant la durée du contrat, est acquis un intérêt susceptible de causer un conflit d'intérêts ou de vraisemblablement causer une dérogation aux principes du Code, l'Entrepreneur doit le déclarer immédiatement au représentant ministériel.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Tous les renseignements générés par les employés du Gouvernement du Canada en ce qui concerne les activités prévues par le présent contrat ainsi que tous les renseignements fournis au S.C.C. par l'entrepreneur en ce qui concerne lesdites activités deviendront des dossiers sujets à l'application de la Loi sur la protection des renseignements personnels et la loi sur l'accès à l'information.

La loi sur la protection des renseignements personnels s'applique à tous les renseignements personnels consignés sous quelque forme que ce soit par l'entrepreneur relativement à tout service rendu conformément au présent contrat.

Il est convenu et entendu que tous les renseignements obtenus, les recherches effectuées et les documents de travail, les mémoires et les rapports finals ou non, rédigés en vertu du présent contrat, doivent être soumis au ministère et demeurent la propriété exclusive du ministère. Le bénéficiaire ne doit pas utiliser ni divulguer ces renseignements sans le consentement écrit du ministère.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «M»

RAPPORT (tous les 4 mois) - (exemple de rapports)

PREMIER TRIMESTRE : 1 avril 2016 au 31 juillet 2016

No. OCPR	Nom de L'entreprise	Ministères et organismes	Nombre de commandes	Valeur totale par ministère	Valeur totale par période/
E6MON-150003/A	XXXX	DND-Mtl	10	10,000\$	
		DND-Valcartier	12	5,000 \$	15,000\$
		SCC- Laval	15	20,000\$	
		SCC-Drummond	8	33,400\$	53,400\$
CUMULATIF:				68,400\$	



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7ième étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7ième étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OCPR-Bois & Mat. de construction	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6MON-150003/01/A	Date 2016-01-15
Client Reference No. - N° de référence du client E6MON-15-0003	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG
File No. - N° de dossier MTA-5-38222 (550)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-03-15	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Delivery Required - Livraison exigée .	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guernon (mta550), Émile	Buyer Id - Id de l'acheteur mta550
Telephone No. - N° de téléphone (514)496-3585 ()	FAX No. - N° de FAX (514)496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA Divers Ministères Voir Annexe Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/01/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TITRE:

**DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES PRINCIPALE
POUR LE BOIS ET DIVERS MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION.**

PREMIÈRE PÉRIODE: E6MON-150003/01/A

DU 1 AVRIL 2016 AU 31 JUILLET 2016

DESCRIPTION : Fournir au fur et à mesure des besoins du bois et divers matériaux de construction.

AUCUNE QUANTITÉ MINIMALE N'EST GARANTIE.

FIXATION DES PRIX :

Voir les annexes «A à E» pour la région de l'OUEST du Québec et «F à J» pour la région de l'EST du Québec.

CRITÈRES IMPORTANTS:

LIVRAISON - COMMANDE

Livraison régulière : La livraison devra se faire dans **un délai de deux (2) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

Livraison spéciale : La livraison devra se faire dans **un délai de quatre (4) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

POINT FAB

Le prix DOIT être FAB destination, y compris tous frais de livraison, en dollars canadiens pour toute commande subséquente à l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/01/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. **Voir Annexe «N» ci-jointe.**

CLAUSE DE PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI -

Prendre connaissance de la clause «Attestation d'offre» dans la Partie 5.1.2.

COMMANDES SUBSÉQUENTES, PÉRIODE POUR LA PREMIÈRE PÉRIODE

Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être placées **du 1 avril 2016 au 31 juillet 2016.**

LIMITATION FINANCIÈRE - COMMANDES INDIVIDUELLES

Les commandes individuelles subséquentes à la présente offre à commandes ne doivent pas dépasser **40,000.00\$** (Taxes applicables incluses)

S.V.P. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES CLAUSES ET CONDITIONS, CRITÈRES D'ÉVALUATION ETC...QUI APPARAISSENT DANS LA DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES (OCPR) E6MON-150003/A EN DATE DU XXX JANVIER 2016 S'APPLIQUENT À CHACUNE DES PÉRIODES TELLES QUE ;

E6MON-150003/01/A = PREMIÈRE PÉRIODE = 1 AVRIL 2016 AU 31 JUILLET 2016
E6MON-150003/02/A = DEUXIÈME PÉRIODE = 1 AOÛT 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016
E6MON-150003/A = TROISIÈME PÉRIODE= 1 DÉCEMBRE 2016 AU 31 MARS 2017

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/01/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Représentants du fournisseur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1.2 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

1.2 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/01/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms (Voir Annexe «N» ci-jointe)

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/01/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.2. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

1.3 Livraison

Les livraisons seront complétées selon les délais exigés tels que :
(A être complété par les offrants)

Livraison régulière : Dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

Livraison spéciale : Dans un délai maximum de quatre (4) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

OUI : _____

NON : _____



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

Regional Master Standing Offer (RMSO)
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet OCPR-Bois & Mat. de construction	
Solicitation No. - N° de l'invitation E6MON-150003/02/A	Date 2016-01-15
Client Reference No. - N° de référence du client E6MON-15-0003	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG
File No. - N° de dossier MTA-5-38222 (550)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-07-12	
Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Delivery Required - Livraison exigée .	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guernon (mta550), Émile	Buyer Id - Id de l'acheteur mta550
Telephone No. - N° de téléphone (514)496-3585 ()	FAX No. - N° de FAX (514)496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA Divers Ministères Voir Annexe Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TITRE:

**DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES PRINCIPALE
POUR LE BOIS ET DIVERS MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION.**

DEUXIÈME PÉRIODE: E6MON-150003/02/A

DU 1 AOÛT 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016

DESCRIPTION : Fournir au fur et à mesure des besoins du bois et divers matériaux de construction.

AUCUNE QUANTITÉ MINIMALE N'EST GARANTIE.

FIXATION DES PRIX :

Voir les annexes «A à E» pour la région de l'OUEST du Québec et «F à J» pour la région de l'EST du Québec.

CRITÈRES IMPORTANTS:

LIVRAISON - COMMANDE

Livraison régulière : La livraison devra se faire dans **un délai de deux (2) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

Livraison spéciale : La livraison devra se faire dans **un délai de quatre (4) jours ouvrables** à compter de la réception d'un document de commande subséquente.

POINT FAB

Le prix **DOIT** être FAB destination, y compris tous frais de livraison, en dollars canadiens pour toute commande subséquente à l'offre à commandes.

N° de l'invitation - Solicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

DISPOSITIONS RELATIVES À L'INTÉGRITÉ

Les offrants doivent fournir, avec leur offre ou le plus tôt possible après le dépôt de celle-ci, une liste complète de tous les individus qui sont actuellement administrateurs de l'offrant. **Voir Annexe «N» ci-jointe.**

CLAUSE DE PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI -

Prendre connaissance de la clause «Attestation d'offre» dans la Partie 5.1.2.

COMMANDES SUBSÉQUENTES, PÉRIODE POUR LA PREMIÈRE PÉRIODE

Des commandes subséquentes à l'offre à commandes pourront être placées **du 1 août 2016 au 30 novembre 2016.**

LIMITATION FINANCIÈRE - COMMANDES INDIVIDUELLES

Les commandes individuelles subséquentes à la présente offre à commandes ne doivent pas dépasser **40,000.00\$** (Taxes applicables incluses)

S.V.P. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE TOUTES LES CLAUSES ET CONDITIONS, CRITÈRES D'ÉVALUATION ETC...QUI APPARAISSENT DANS LA DEMANDE D'OFFRE A COMMANDES (OCPR) E6MON-150003/A EN DATE DU XXX JANVIER 2016 S'APPLIQUENT À CHACUNE DES PÉRIODES TELLES QUE ;

E6MON-150003/01/A = PREMIÈRE PÉRIODE = 1 AVRIL 2016 AU 31 JUILLET 2016
E6MON-150003/02/A = DEUXIÈME PÉRIODE = 1 AOÛT 2016 AU 30 NOVEMBRE 2016
E6MON-150003/A = TROISIÈME PÉRIODE= 1 DÉCEMBRE 2016 AU 31 MARS 2017

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Représentants du fournisseur

Nom et numéro de téléphone de la personne avec qui communiquer :

Renseignements généraux

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

Suivi de la livraison :

Nom : _____

N° de téléphone : _____

N° de télécopieur : _____

Courriel : _____

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

1.2 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

1.2 Paiement par carte de crédit

Le Canada demande que les offrants complètent l'une des suivantes :

- a) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) seront acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

Les cartes de crédit suivantes sont acceptées :

VISA _____
Master Card _____

- b) les cartes d'achat du gouvernement du Canada (cartes de crédit) ne seront pas acceptées pour le paiement des commandes subséquentes à l'offre à commandes.

L'offrant n'est pas obligé d'accepter les paiements par carte de crédit.

L'acceptation du paiement par carte de crédit des commandes ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut, s'il est établi qu'une attestation est fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre à cette demande, l'offre sera également déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms (Voir Annexe «N» ci-jointe)

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1.2. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](#).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée](#) » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

1.3 Livraison

Les livraisons seront complétées selon les délais exigés tels que :
(A être complété par les offrants)

Livraison régulière : Dans un délai maximum de deux (2) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

Livraison spéciale : Dans un délai maximum de quatre (4) jours ouvrables suivant la réception d'une commande subséquente/call-up.

OUI : _____

NON : _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
E6MON-150003/02/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
E6MON-150003

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier
MTA-5-38222

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTA550
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «N»

Liste complète des administrateurs

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

**INSCRIRE TOUS LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEURS EN CARACTÈRES
D'IMPRIMERIE**
